

Covid-19 : les services de l'Agglo se réorganisent

(Mise à jour 27/03/2020)

L'Agglo a dû mettre en place des mesures exceptionnelles pour limiter la propagation du Coronavirus COVID-19 et relayer sur le terrain les préconisations des autorités sanitaires.

Les services de l'Agglo se réorganisent pour limiter les impacts des mesures de confinement sur votre quotidien et garantir, malgré ces circonstances exceptionnelles, la continuité du service public.

Le service Déchets :

- **Maintien de la collecte de ordures ménagères** dans les conditions habituelles
- **Reprise de la collecte des sacs jaunes** suite à la réouverture du Centre de tri où sont stockés et recyclés les emballages
- **Fermeture des déchèteries et haltes éco-tri** de l'Agglo

La piscine Aqua'val à Clisson :

- **La piscine Aqua'val est fermée,**
- **Les cours et animations sont également suspendus**

Le service Accueil du public

- **Les accueils de Clisson et La Haye-Fouassière** sont également fermés, nous vous invitons à faire vos démarches en ligne via l'espace usager <https://mesdemarches.clissonsevremaine.fr> ou par téléphone.

Les service Famille

- **Fermeture de l'accueil physique du Relais Petite Enfance, le standard reste ouvert** à ses horaires habituels, soit du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le jeudi après-midi), et des rendez-vous téléphoniques seront assurés.
- **Suspension des animations** (matinées, ateliers bibliothèques, rencontres avec les EPHAD, temps fort du 23 au 30/03/2020, Le café débat « Les Discu'tables » du 07/04/2020)
- **Fermeture de l'ensemble des Espaces Jeunes du territoire et du Lieu d'Accueil Enfants Parents**

Le service Culture

- **Les spectacles sont annulés** à l'Espace culturel Le Quatrain

Le service Transports

- **Les transports scolaires sont suspendus** suite à la fermeture des établissements scolaires.

- **Modification du Plan de Transport TER** Pays de la Loire:

Sens Clisson - Nantes : 3 départs le matin à 6h49, 8h01 et 8h19 + 3 départs le soir à 17h49, 19h19 et 19h31
Sens Nantes - Clisson : 3 départs le matin à 6h05, 6h09 et 7h39 + 3 départs le soir à 17h09, 17h31 et 18h39.

- **Maintien du transport à la demande** sur présentation de l'autorisation de sortie dérogatoire

Ces dispositions exceptionnelles sont prises pour une durée indéterminée, en fonction de l'évolution de la situation. Aussi, nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.clissonsevremaine.fr pour vous tenir informé.

Les autres services de l'Agglo continuent de fonctionner, sur le terrain ou en télétravail pour assurer une continuité de services durant cette période comme le paiement des entreprises, l'entretien des équipements, la gestion des conséquences liées à la suspension ou l'annulation des événements, des cours, de certains services et en préparant l'après Coronavirus.

Un dispositif pour les entreprises

Pour les entreprises, un dispositif d'écoute a été mis en place sur les mesures d'accompagnement et de soutien mises en œuvre. Retrouvez toutes les infos sur le site economie.clissonsevremaine.fr

Pour prévenir la propagation du coronavirus COVID-19, nous vous invitons à adopter les gestes suivants :

- Lavez-vous les mains régulièrement pendant au moins trente secondes avec de l'eau et du savon
- Éternuez et tousez dans votre coude
- Jetez chacun de vos mouchoirs après utilisation
- Évitez les poignées de mains ou les embrassades (pendant cette période d'épidémie)
- Portez un masque uniquement si vous êtes malade

Retrouvez toutes les informations sur l'épidémie sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



Clisson Sèvre et Maine Agglo

📍 15 rue des Malifestes
CS89409
44194 CLISSON Cedex

☎ 0240547515

📠 0240547516

[Envoyer un message](#)

Attestation de déplacement dérogatoire

Les déplacements sont autorisés à condition d'être muni d'une attestation (à imprimer et remplir), pour les cas suivants :

- Déplacements entre le domicile et le travail lorsque le télétravail est impossible
- Déplacements pour faire des courses
- Déplacements pour motif de santé
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants
- Déplacements brefs, à proximité du domicile, pour faire du sport individuellement (marche, course) et pour les besoins des animaux de compagnie.

Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez rédiger l'attestation sur papier libre (en recopiant tous les éléments de l'attestation disponible en ligne).

Télécharger l'attestation de déplacement dérogatoire

CLISSON, SÈVRE & MAINE  15 rue des Malifestes 44190 Clisson - Tél. 02 40 54 75 15 - accueil@clissonsevremaine.fr

Aigrefeuille-sur-Maine - Boussay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planche
Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieillevigne

